



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

N°25 Avril 1997



"Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient" (M. ROBESPIERRE)

Les Amis de Robespierre vous invitent

ARRAS Centre Noroit

Mardi 3 juin 97 à 20h

Conférence

sur

BABEUF

à l'occasion du bicentenaire de sa mort

par M. Claude **MAZAURIC**

Professeur émérite à l'université de Rouen

Correspondant de **Dubois de Fosseux** et de l'Académie Royale d'Arras de 1785 à 1788, Gracchus Babeuf sera emprisonné à ARRAS en 1795. Il y prépara sa "Conjuration des Égaux".

Il fut exécuté à Vendôme le 27 mai 1797 avec son fidèle ami **Darthé de St-Pol/Temoise**.

Babeuf comptait dans le Pas-de-Calais de nombreux partisans.

babeuf



textes
choisis

INTRODUCTION ET NOTES
CLAUDE MAZAURIC

Auteur de nombreux ouvrages sur la Révolution Française et sur Babeuf, C. **Mazauric** traitera notamment de la signification de la Conjuration des Égaux, de son insertion dans l'histoire de la révolution, des traces du Babouvisme dans l'histoire, des rapports de Gracchus Babeuf et Robespierre....

Dimanche 15 juin 1997

à BLERANCOURT

Rencontre au Pays de

SAINT-JUST



Buste de SAINT-JUST par DAVID

M. **VINOT**, universitaire et biographe de Saint-Just et ses amis qui l'ont aidé dans la restauration de la maison du grand révolutionnaire nous la ferons visiter.

Expositions, débat, banquet républicain et concert : Le programme de cette journée vous sera incessamment communiqué.

Un bus assurera le déplacement pour les amis du Pas-de-Calais.



Augustin ROBESPIERRE

à A. Buissart, avocat à ARRAS

(Extraits d'une lettre du 5 juillet 1793)

... "Les travaux de la Convention auxquels vous applaudissez ne sont pas les seuls importants, elle n'auroit rien fait pour le peuple, si elle se bornoit à la rédaction de la Constitution. Vous savez qu'une Constitution ne suffit pas pour rendre la Nation heureuse et libre. Il nous faut un code civil, une instruction publique qui épargne désormais à la République les malheurs dont elle est accablée dans le midi et la cy-devant Bretagne. Cette dernière tâche est peut-être plus difficile qu'on ne pense et ce dernier enfantement sera peut-être aussi douloureux que le premier...

Loin de critiquer la Constitution, ils (*les parisiens*) se sont empressés d'exciter l'enthousiasme pour cette charte républicaine; elle a été acceptée à l'unanimité au milieu des cris de: Vive la République!....

Faites vos efforts pour que la commune d'Arras accepte avec le même enthousiasme, le même empressement, la Constitution qui est un point nécessaire de réunion...

Vous me parlez du nouveau député¹, il y a long tems qu'il m'est suspect, il connoît plus l'intrigue que la délicatesse et la bonne foi. Il pourra nuire à la chose publique par ses extravagances; son originalité me déplaît. Vous me ferez plaisir de me dire s'il est vrai qu'il a voulu convoquer les assemblées primaires pour nommer une nouvelle Convention et s'il n'a pas balancé à se rendre à celle qui existe afin d'être nommé plus sûrement à la suivante ou à la Législative. Il est essentiel de connoître les masques, expliquez-vous, je vous prie, sur cet individu avec la confiance que vous avez en moi et que j'ai en vous.

Mes amitiés à votre épouse républicaine et aux petits républicains."

A.-B.-J. Robespierre

¹ Le nouveau député n'est autre que Joseph LEBON, admis le 2 juillet 1793 à la Convention, comme suppléant du citoyen Magniez.

ENCORE ET TOUJOURS: LA MAISON ROBESPIERRE

La municipalité d'Arras a voté un crédit de 750 000 F pour la restauration qui sera confiée aux talentueux "Compagnons du Devoir", élite de la corporation

Notre satisfaction à l'annonce de cette bonne nouvelle fut vite tempérée en apprenant qu'on projetait d'offrir ensuite cette célèbre demeure aux "Compagnons" qui en feraient leur siège régional. C'était abandonner l'idée d'ouvrir au public tout ou partie de ces lieux pour y évoquer la mémoire de Robespierre.

Comme nous l'écrivit alors un ami: "Robespierre sera-t-il toujours un "S.D.F." dans sa ville natale?" Heureusement il semble que rien ne soit arrêté et M. le Maire et M. l'Adjoint à la Culture ont récemment promis de nous convier à une réunion où seraient examinées nos propositions.



Il y aura bientôt 3/4 de siècle qu'Arras, connue dans le monde entier comme ville natale de Robespierre, promet de se montrer enfin fière du plus illustre de ses concitoyens.

Nous avons pensé utile de rappeler (p. 3 & 4) les discours de deux maires successifs d'Arras, considérés comme plutôt modérés.

La "**légende noire**" de Robespierre n'a pas épargné bien sûr sa propre cité. Certains journaux locaux se sont plus à la cultiver. Parmi eux "**le Belfroi d'Arras**" dont nous avons voulu savoir pourquoi il détestait tant l'Incorruptible. La relecture est éclairante (voir p. 4 & 5).

LE DISCOURS DE M. LEMELLE, MAIRE D'ARRAS

Lors de l'inauguration de la Maison Robespierre le 14 octobre 1923

"Cette plaque rappellera à nos concitoyens que ROBESPIERRE vivait dans cette maison et y tint son cabinet d'avocat aux États d'Artois.



CLICHÉ HISTOIRE D'ARRAS (EDIT LES BEFFROIS 1988)

M. Gustave LEMELLE, avocat, devint maire d'Arras en 1922 suite au décès de Victor Leroy dont il était l'adjoint.

Il fut réélu en 1925 sur une liste Républicaine Radicale et Démocrate.

M. Delansorne lui succédera en 1929.

"...La maison de Robespierre à Arras n'a été que partiellement démolie par les bombardements. Son propriétaire, M. CAYAT, fut un des rares civils restés à Arras pendant toute la guerre et il l'a restaurée de son mieux. Elle est couverte de carton bitumé, les murs sont encore écorchés par des éclats d'obus, les fenêtres crevées, les portes disjointes et brulantées.

Elle mériterait des soins de la ville d'Arras. " (samedi 26 octobre 1923)

L'histoire est parfois décevante par sa lenteur à rendre justice aux grands hommes.

Maximilien ROBESPIERRE est au nombre de ces acteurs de la Révolution que les historiens du Directoire de l'Empire et de la Restauration ont systématiquement méconnus et défigurés.

Les Républicains ne sauraient trop témoigner leur reconnaissance aux savants qui contribuent par leurs recherches dans les documents de l'époque et leur étude critique, à effacer l'ingratitude de la postérité, à rendre enfin aux hommes et aux événements leur véritable caractère.

Le culte de la Vérité, auquel vous êtes attachés passionnément, nous rend, messieurs votre oeuvre particulièrement sympathique.

Soulevant les voiles du passé, vous vous efforcez de donner au fils de notre Artois, enfant de notre cité, la justice qui lui fut refusée... Soyez assurés messieurs de toute notre reconnaissance."

Dans la série d'articles consacrés à Robespierre que publie "L'AVENIR D'ARRAS" dans les jours qui suivirent cette inauguration, on apprend que:

DISCOURS DE M. DELANSORNE MAIRE D'ARRAS

Lors de l'inauguration du buste de Robespierre du 15 octobre 1933

Extraits:

"Il paraissait étrange et anormal à un grand nombre de visiteurs de tous les pays que Robespierre, enfant illustre d'Arras, n'ait pas dans cette ville sa statue. Dans les réflexions qui étaient faites, on pouvait discerner comme une sorte de reproche à tant d'ingratitude et une sorte aussi de blâme au manque de reconnaissance envers un homme qui honora sa petite patrie, l'Artois, comme il sauva et honora sa grande, la France, aux heures les plus pénibles et les plus douloureuses de son histoire.

Une plaque commémorative, inaugurée en 1923 avec le concours de la municipalité, signalait bien à l'attention publique la maison qu'habita Robespierre. C'était insuffisant !..."

"Une cité comme Arras, dont les fastes d'honneur, de gloire, de luttes et de sacrifices sont inscrits sur toutes les pierres de ses maisons et de ses édifices, se grandit et s'ennoblit quand, bravant les calomnies, les injures, les menaces et les attaques, elle n'a d'autre souci que de rendre, sans forfanterie, comme sans provocation, un hommage public à l'homme qui n'eut jamais en vue, dans les situations les plus délicates, les plus dures et les plus tragiques, que la grandeur, le prestige et l'intégrité de son pays.

La personnalité de Robespierre a été beaucoup discutée et critiquée. Elle le sera aussi longtemps que les passions domineront les hommes, aussi longtemps que des partis de régression, d'intolérance et de réaction s'opposeront aux partis de liberté et de progrès.

Ce que l'on ne peut contester, c'est la loyauté, la franchise, le courage, l'incorruptibilité et le dévouement aux principes de la Révolution dont Robespierre fit preuve aux moments les plus dangereux, les plus critiques et les plus émouvants de sa vie.

Il me paraît indispensable de rappeler que Robespierre entra au Comité de Salut public quand de mauvaises nouvelles arrivaient coup sur coup du Nord, du Midi, de l'Ouest, du Rhin, quand l'extrême danger justifiait d'avance les mesures extrêmes..."

"Il ne gouverna jamais que par la majorité, n'administra que par la Loi, n'agit que par la parole et la discussion, par les seuls moyens autorisés dans l'État le plus libre. Il eut dans les plus grandes violences, dans les situations les plus extrêmes des scrupules de légalité..."

"Le jour où la Convention, c'est-à-dire la Loi, se retira de lui, il se laissa mourir plutôt que de recourir à un coup d'état, à la force illégale. A ce point de vue, il fut un personnage presque unique dans l'histoire. Robespierre fut toujours le défenseur du peuple, des petits, des humbles, des opprimés et ce sera son éternelle gloire d'avoir toujours et en toute occasion pris leur défense..."

"Robespierre fut la conscience de la Révolution. Qu'on l'aime ou qu'on l'exècre, on ne peut nier qu'il incarna une époque et quelle époque ! Il vécut en homme de bien : il est mort en héros. Il n'a jamais désespéré de la République..."



Désiré Delansorne,
maire d'Arras, 1929-1937.

CLICHÉ HISTOIRE D'ARRAS (EDIT LES BEFFROIS 1988)

¹Ce buste (de CLADEL), conçu pour être érigé sur une place publique, est toujours enfermé dans une salle de l'Hôtel de Ville. L'A.R.B.R en a fait exécuter deux copies en bronze en 1990. L'un a été offert au lycée Robespierre. L'autre attend de trouver place au coeur de la ville.

"LE BEFFROI D'ARRAS"

UN PROCUREUR DE BIEN MAUVAISE COMPAGNIE

Au tout premier rang de ceux qui se sont démenés avec le plus d'acharnement pour empêcher qu'on fasse de la MAISON ROBESPIERRE un lieu historique dont la ville d'Arras s'enorgueillisse il faut citer "LE BEFFROI D'ARRAS".

Ce journal a certes depuis longtemps disparu, mais on retrouve encore des traces de la farouche campagne qu'il a menée des mois durant contre le simple fait d'apposer en 1923 une sobre plaque commémorative sur cette demeure.

MATHIEZ, en son temps, et bien d'autres depuis, ont réfuté l'argument principal du "BEFFROI" qui prétendait rendre Robespierre complice des excès de LE BON dont trop d'Arrageois furent victimes.

Mais nous avons voulu mieux connaître ce "BEFFROI" apparemment inspiré par le louable souci de défendre les opprimés. Nous soumettons bien volontiers à la réflexion de ceux qui croient pouvoir encore s'inspirer des vertueuses indignations de ce journal ce petit échantillon fort représentatif des valeurs qu'il défendait alors :

"Sur les 12 145 étrangers à Arras, 9863 sont célibataires alors que plusieurs millions de Françaises sont en sur-nombre (à cause des hécatombes de la récente guerre)..on ne voit que trop, pour la morale et l'avenir de la race, les multiples et graves dangers d'une telle situation "

(LE BEFFROI D'ARRAS du 13 juillet 1923)

"En juillet dernier il y avait à Arras 12 145 étrangers (8200 Belges, 2000 Italiens, 940 Polonais etc...) Devant cette invasion soutenue on demeure songeur. Beaucoup d'autres villes françaises connaissent cette inquiétante et incessante infiltration... On pourra bientôt se poser cette angoissante question: "Que sera la France en l'an 2000 ?"

(LE BEFFROI D'ARRAS du 11 janvier 1924)

(Rappelons que ces étrangers étaient là pour reconstruire la ville d'Arras en grande partie rasée par les bombardements de 14-18)

"La criminalité a augmenté de façon considérable dans nos campagnes depuis l'invasion de la main d'oeuvre étrangère. La France est devenue la terre d'élection des indésirables"

(LE BEFFROI D'ARRAS du 28 mars 1924)

"Si la France cherche un homme avec tant d'angoisse c'est qu'elle en a besoin"
(LE BEFFROI D'ARRAS du 1er février 1924)

"Où est le dictateur qui fera remonter le franc comme Mussolini a fait remonter la lire en donnant à tous l'impression d'un pays fermement gouverné ? Un nom se présente à la pensée: MANGIN"
(LE BEFFROI D'ARRAS du 28 février 1924)

+ + + + +

"Les lois de laïcité, fondamentales pour la Républiques équivalent pour la France à un arrêt de mort".
(LE BEFFROI D'ARRAS du 18 avril 1924)

+ + + + +

"..Quelques centaines de manifestants congestionnés par de trop copieuses libations en l'honneur de Jaurès, qui défilaient derrière une vingtaine de drapeaux rouges... La lie du pays noir était chez nous maîtresse de la rue."
(LE BEFFROI D'ARRAS du 3 août 1923)

"...M. Lemelle (le Maire d'Arras) a ouvert les portes de la ville de la paisible cité qu'il administre à la crapule du pays noir qui a défilé dans nos rues..."
(LE BEFFROI D'ARRAS du 8 août 1924)

+ + + + +

(A l'occasion du transfert au Panthéon): .."Jean Jaurès a été l'orateur de l'Allemagne au parlement français"...
(LE BEFFROI D'ARRAS du 8 août 1924)

+ + + + +

"..La révolution avait ses tricoteuses, la Commune ses pétroleuses. Il y a de la part des femmes qui aspirent à jouer un rôle dans la vie publique beaucoup de mal à attendre et peu de bien... la femme être de sentiment est de par sa nature portée à lui donner le pas sur la raison ... J'ai connu un certain nombre de femmes politiciennes, à commencer par la célèbre Louise MICHEL. Toutes étaient du plus beau rouge.."
(LE BEFFROI D'ARRAS du 12 janvier 1922)

+ + + + +

Au sortir de la Guerre la ville de Marseille avait choisi d'aider financièrement la ville d'Arras qui avait à faire face à une oeuvre immense de reconstruction. Cette généreuse marraine apprit qu'il était envisagé d'ériger sur une place publique d'Arras un monument en l'honneur de Robespierre. Les élus marseillais votèrent à l'unanimité une subvention de 1 000 F pour ce projet. Ils décidèrent également de donner le nom de Robespierre à une rue de Marseille.

Dans une "Lettre ouverte au Maire de Marseille" LE BEFFROI D'ARRAS" (du 16 novembre 1923) s'éleva véhémentement contre ces décisions et conclut son éditorial par cette menace:

"Robespierre n'aura pas son monument à Arras; s'il l'a il n'y restera pas" "Une relecture édifiante, n'est-il pas vrai?"

INVITATION

Notre ami **Maximilien Cuttoli**, bien connu des visiteurs de la CONCIERGERIE à Paris, nous y recevra le **mardi 6 mai** (jour anniversaire de la naissance de Robespierre) pour une visite spéciale des lieux suivie d'une CONFÉRENCE SUR L'INCORRUPTIBLE (à 18h).

Il sera possible de dîner ensuite ensemble au restaurant "Le Robespierre" rue St Honoré.

Si vous êtes intéressé(e), écrivez à l'A.R.B.R. (Maison des sociétés) ou téléphonez au 03.21.55.30.71 (en soirée)

BIENVENUE

Il ne se passe guère de mois sans que nous arrivent de nouvelles adhésions à l'A.R.B.R..

Parmi les dernières arrivées, une jeune étudiante de l'Université d'Oklahoma (Etats-Unis) qui prépare une thèse de doctorat sur Robespierre.

ERNEST DUQUESNOY (1749-1795)

"Plus soldat qu'homme de cabinet" : un artésien en mission aux armées

Né le 7 mai 1749, Ernest Duquesnoy est issu d'un milieu rural aisé puisque depuis deux générations les Duquesnoy sont les représentants du seigneur de Marquelles au sein de leur communauté villageoise de Bouvigny-Boyeffles. La famille a des liens solides avec la bourgeoisie urbaine, car le parrain d'Ernest est "marchand et bourgeois" de Béthune.

Ernest Duquesnoy n'a pourtant pas la vocation agricole, car il ne reprend la ferme de Boyeffles qu'après avoir servi dans les Dragons puis tenu un commerce de détail à Aix-en-Gohelle. Il rentre dans le rang de la communauté paysanne en épousant en 1778 l'une de ses riches voisines qui lui donnera 4 enfants.

L'engagement révolutionnaire

Hormis sa participation à la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat du bailliage de Lens en avril 1789, il ne semble pas avoir joué de rôle politique comme tant d'autres de ses concitoyens aisés. C'est pourquoi il semble s'étonner de son élection comme député du Pas-de-Calais à l'Assemblée Législative (7ème sur 11), le 30 août 1791 à Arras.

Relativement discret au début de la législature, il se rapproche progressivement des activistes Cordeliers pour siéger à l'extrême gauche dès la fin 1791. Le 15 août 1792, il provoque la première loi des suspects en demandant l'arrestation jusqu'à la paix, de toutes les personnes soupçonnées d'incivisme. Il apparaît dès ce moment comme un des porte-parole du mouvement sans-culotte parisien pour que cette mesure vise à protéger les villes des menées contre-révolutionnaires -réelles ou supposées - alors que les patriotes les plus ardents partent pour défendre les frontières.

En septembre 1792, il est le troisième élu du Pas-de-Calais à la Convention après Robespierre et Carnot, ce qui montre son crédit auprès des révolutionnaires. Un mois plus tard, il débute ses fonc-

tions de représentant en mission qu'il exercera désormais avec de rares interruptions. Il rentre à Paris pour le procès du roi. Il ne peut prendre part au débat pour avoir insulté des députés qui demandaient qu'on laisse le monarque se défendre. C'est dans ce même procès qu'il frappe Bollet et Briez à coup de canne¹. On voit bien là l'attitude passionnée jusqu'à l'emportement de cette âme bouillante, plus dragon que cultivateur. Après avoir demandé une accélération de la procédure puis le vote à voix haute, il vote la mort :

"Tout le monde a déclaré que Louis est coupable contre la Sûreté générale.

Eh bien! Ouvrez le code pénal et appliquez-lui la loi, j'ai vu que la Loi est une pour les citoyens; la peine contre les conspirateurs doit être appliquée à Louis"². Plus tard, il attaquera violemment la Gironde mais sera absent lors de la chute des Brissotins. De retour de mission, il se fait l'aiguillon des mesures extrêmes en mars, il demande la création d'un comité de surveillance des étrangers;

en avril, il réclame la création d'un comité pour surveiller l'exécutif (quatre jours plus tard, c'est la création du Comité de Salut public).

Représentant du peuple à la tête des armées

Mais, comme on l'a dit, il est surtout et avant tout un homme de terrain. Il participe à l'organisation de la défense de la frontière du Nord et de la production de guerre dans le Pas-de-Calais. Il réorganise à cette occasion les administrations du département (élues avant le Dix Août). C'est lui qui nomme Lebon procureur syndic et qui renforcera ses pouvoirs face à la municipalité d'Arras. Dès avril 1793, Duquesnoy se comporte en terroriste



avant la Terreur: il met en application dans la région, les mesures que les sans-culottes parisiens réclamaient pour leur ville.

Nommé représentant auprès de l'Armée du Nord, il est chargé de la délicate levée des 300 000 hommes. On le voit à Dunkerque, Maubeuge, Valenciennes, Le Quesnoy... Il nomme, remplace, surveille l'argent public comme les étrangers dont il se méfie tout particulièrement (en mai, il dénoncera le général d'origine irlandaise O'Maran qui sera exécuté). Commandant provisoire de Bergues, il participe fusil à la main à la prise de Furnes et à

la Bataille de Wattignies aux côtés de son frère³. Après ces actions d'éclat, il tombe malade, première manifestation d'un état qui ne le quittera plus. D'août à septembre, entouré par

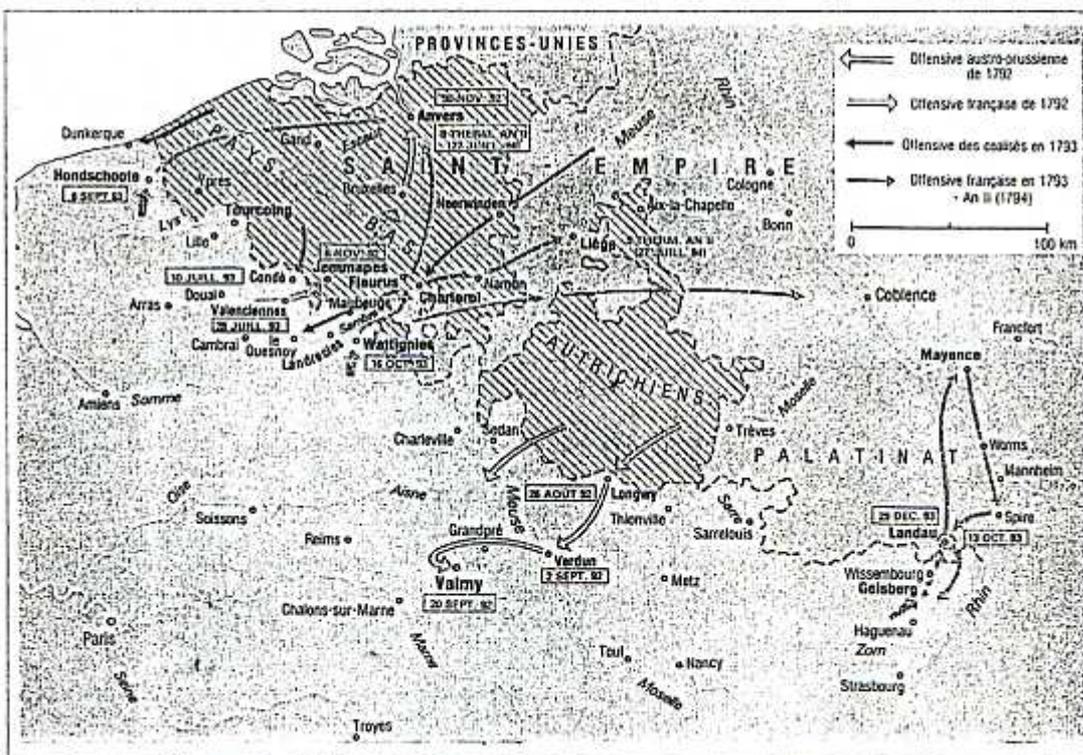
les robespierristes Hentz et Lebas, il obtient plus facilement l'oreille du Comité de Salut Public et semble se tuer à la tâche, demandant toujours plus aux généraux. Jugé trop dur par Hentz⁴, trop extrême voir extrémiste, il doit, par deux fois se justifier à Paris. Lors de la seconde il est directement mis en cause par Hébert qui fait l'éloge du général Jourdan⁵. Il choisit de s'exprimer aux Jacobins et Robespierre demande à parler avant lui : "On a reproché à Duquesnoy d'être dur, d'abord ce n'est pas avec les soldats mais au contraire avec les généraux, reproche bien rare. Je n'ai vu dans sa conduite qu'un patriotisme ardent, qui a pu le pousser un peu loin. Je lui ai dit à lui-même qu'il ne fallait pas dégouter les généraux quand ils étaient bons mais cela ne lui est pas arrivé". Le représentant possède donc la confiance de Robespierre qui lui sait gré de son attitude hostile à la déchristianisation (sans doute l'une des raisons de sa prise de distance avec certains dirigeants du mouvement sans-culotte)

et cherche par là même à s'attirer le soutien d'un membre du parti populaire en pleine guerre des Factions.

Renvoyé à Maubeuge pour organiser l'approvisionnement du front, il semble avoir perdu son enthousiasme : "plus soldat qu'homme de cabinet, je ne puis me charger de cette opération". Malade, fatigué, il demande par deux fois son remplacement puis sans attendre de réponse, il rentre de lui-même à Boyeffles en décembre 1793.

C'est là qu'il reçoit la visite de Lebon qu'il va

seconder dès qu'il ira mieux. Il participe activement à la Terreur dans le Pas-de-Calais, notamment en se chargeant du district de Béthune. Il obtient que le tribunal criminel y soit trans-



formé en tribunal révolutionnaire. Il mène la lutte contre la féodalité dans ses anciens représentants et dans ses symboles, il épure les administrations et les sociétés populaires, il traque les suspects et pousse systématiquement aux mesures maximalistes. Il semble préoccupé par le sort des plus pauvres puisqu'il redistribue systématiquement les biens saisis appliquant ainsi, plus que strictement, les lois de Ventôse.

(A suivre)

¹ C'est une affirmation de Guffroy dont nous avons déjà parlé dans notre article sur Bollet

² Moniteur Universel du 20 janvier ~ 793.

³ Florent Duquesnoy (1761-1801) est alors général.

⁴ "Je doute que notre collègue Duquesnoy fasse du bien à l'armée, il a pris un despotisme, un empire qui est insupportable"

⁵ Vainqueur à Wattignies, il se heurte souvent à Duquesnoy.

ADRESSE À LA NATION ARTÉSIENNE SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES ÉTATS D'ARTOIS

(suite)

Sur les exactions et violences de la Maréchaussée

“Encore si, contents de prodiguer ou de dévorer nos propriétés, ils voulaient consentir à respecter notre liberté, et à reconnaître en nous les droits de l'Homme et du Citoyen; mais quelle est l'espèce d'outrages qu'ils nous ont épargnée? ...

..Oui ils ont trouvé les moyens d'encherir, et sur les horreurs de l'inquisition, et sur l'abominable tyrannie des Lettres de Cachet, et sur tous les excès du despotisme. Les États d'Artois ont leurs archers, leur prison; au milieu de nos murs s'élève un monument odieux que l'on pouvait appeler LA BASTILLE des États d'Artois; c'est là que tous les jours, le caprice d'un Député plongeait naguères plusieurs citoyens; nos neveux croiront-ils, sur la foi de l'histoire, qu'il y a peu d'années, ces aristocrates entreprirent de dépouiller les Communautés des Campagnes de leurs propriétés, sans leur consentement, malgré leurs prières et leurs justes réclamations? Croiront-ils que l'un d'eux, attaché à un grand Seigneur, en qualité d'Agent, forma le projet de réduire une foule innombrable de ses Concitoyens à la misère, pour enrichir son maître de leurs dépouilles, en lui assignant le tiers des communes immenses qui leur appartenaient?

Croiront-ils que, séduits par ce vil intérêt, les autres Seigneurs séans aux États, ne craignirent pas d'entrer dans cette coupable conspiration contre leurs Vassaux et contre le bien Public, et que, dans les trois Ordres, nos malheureux concitoyens ne trouvèrent pas d'hommes assez généreux pour embrasser leur défense avec la chaleur et le courage qu'un si grand attentat devait exciter? Croiront-ils surtout aux moyens odieux par lesquels on a osé l'exécuter?

O crime! nous avons vu pendant plusieurs années, les Chefs de notre Administration parcourir nos Campagnes à main armée, comme un pays ennemi, pour forcer leurs

malheureux habitants à abandonner entre les mains de la violence, ces biens précieux auxquels était attachée leur subsistance et celle de leur famille au désespoir! On a vu nos Bourgades au milieu de la nuit, au bruit effrayant des tambours, à la lueur des feux allumés, investies, par des escadrons armés, leurs paisibles Habitants arrachés au sommeil, fuyant de toutes parts, comme dans une ville prise d'assaut; on les a vus traînés en prison comme des Criminels, ou battus comme des Esclaves, pour avoir osé réclamer les droits sacrés de la propriété; on a vu les prisons regorger longtemps de Citoyens de tous les âges et de toutes les conditions, hommes, femmes, enfants,

entassés pêle-mêle comme de vils animaux; on a vu, juste Ciel! on a vu des femmes enceintes enfermées dans ces lieux d'horreurs y mettre au monde, y allaiter des victimes innocentes de la persécution, dont l'organisation faible, et la vie languissante rappelle encore aujourd'hui sous quels affreux auspices elles l'ont reçue.

Longtemps encore après cette époque, on a vu nos Campagnes abandonnées aux insultes, aux exactions, aux violences de la Maréchaussée. Hénin-Liétard, Courrières, Harnes, Anet, Loison et tant d'autres Communautés,

les bailliages de Lens et d'Hesdin conserveront longtemps le souvenir de ces horreurs; là il n'est point de mère qui n'ait appris à son fils à frémir au seul nom des États d'Artois dont l'Administration est devenue à la fois un objet de terreur et de haine pour tous les Habitants de cette Province ..”

(A suivre)

Ce texte écrit par Robespierre en 1788 et 1789, jamais réédité depuis, a été publié en brochure par nos soins avec, en appendice, quelques documents relatifs à l'histoire de l'Artois. L'ARBR peut vous l'adresser contre un chèque de 70 F. port compris.



A S S E M B L É E

Des États d'Artois, à la messe.

Convoquée au Mercredi premier Juillet 1789.

ARTICLE UNIQUE.

Suite de la Résolution prise par l'Assemblée Générale de 1788, sur l'Article 4 des Pointes.

1. D I S E T T E de Grains dans la Province depuis la tenue de lad. Assemblée.

M O Y E N S employés par les Députés Ordinaires pour y obvier.

L E S effets vraiment funestes de l'Ouragât du 13 Juillet 1788 ayant été constatés par des procès-verbaux dressés avec toute l'exactitude qu'il fut possible d'y employer, la Députation

A.R.B.R

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour 96-97

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

signature: _____

Je Verse 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R. maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS

resp. de publication : C. LESCUREUX